



FORMATION

REGLEMENT EUROPEEN : MAITRISER LE CHALLENGE DE LA PRIVACY

Le vote du parlement européen, le 14 avril 2016, a entériné le travail de 4 longues années et sera applicable le 25 mai 2018. Un nouveau règlement est désormais en vigueur en matière de protection des données. Il vise à "rendre aux citoyens le contrôle de leurs données personnelles et à créer un niveau élevé et uniforme de protection des données à travers l'UE". Cette évolution réglementaire marque un tournant majeur dans l'ère numérique. Il va offrir davantage de garanties, aux citoyens, comme aux entreprises et aux organisations. Ce texte change la donne : avec le principe de « responsabilisation » (« accountability »), votre organisation doit se saisir du sujet de la privacy. Elle doit être en mesure de démontrer que les risques associés ont été traités et que ces problématiques sont intégrés au cœur de chacun de vos projets.

Au cours de cette formation, Advens et le cabinet Jurisexpert vous apporterons les clés pour vous préparer au règlement européen et faciliter la mise en conformité au sein de votre organisation. Nous vous aiderons à identifier les documents à préparer et définir la méthodologie la plus adaptée à votre contexte.

LE CONTENU

Enjeux des données à caractère personnel et de la conformité L'écosystème de la donnée, tour d'horizon du cadre juridique et normatif, risques, sanctions et confiance numérique	Grands principes du traitement de DCP Consentement, licéité du traitement, principes de minimisation, engagements contractuels, mesures opérationnelles	Fondamentaux du règlement européen Les évolutions par rapport à la loi I&L, les nouvelles obligations pour l'entreprise, la notion d'accountability
Echanges de données Echanges intra-groupes, Flux transfrontaliers, BCR et clauses contractuelles-type	Fonction et rôle du DPO Fiche de poste, compétences, profils et écosystème. Analyses d'impact et gestion des incidents.	Métier de DPO au quotidien Moyens et outil du DPO, Construire sa feuille de route, Entretien la conformité au quotidien

POUR QUI ?



- DPO ou futurs DPO... qui souhaitent être accompagnés dans leur prise de fonction
- CIL ou des RSSI... qui veulent renforcer leurs compétences sur cette nouvelle problématique
- Dirigeants ou responsables... qui doivent se préparer à la conformité et maîtriser ce risque
- Fonctions juridiques et qualité... qui souhaitent identifier les impacts sur leurs activités »

LILLE

Tel : +33 (0)3 20 68 41 81
contact@advens.fr

JURISEXPERT

Tel : + 33 (0)3 20 21 97 18
contact@jurisexpert.net



advens
SECURITY FOR THE DIGITAL AGE

 **Jurisexpert**
CABINET D'AVOCATS